

Fiche technique 3 : Définitions et dénombrement des PME et TPE

1. Définitions

1.1 Les PME

Elles sont définies selon leur taille, mesurées par le nombre des salariés.
Elles ont des effectifs compris entre 20 et 249 salariés.

1.2 Les TPE

Elles sont définies selon leur taille, mesurées par le nombre des salariés.
Elles ont des effectifs compris entre 0 et 19 salariés.

En France, les entreprises de 0 salarié dans lesquelles figurent un dirigeant et propriétaire non-salarié sont considérées comme ayant un effectif de 0. Ceci n'est pas conforme à la définition européenne des PME puisque le « propriétaire exploitant » non salarié devrait figurer dans l'effectif (article 5 de la recommandation de la Commission en date du 6/5/2003).

2. Dénombrement des PME et TPE

(source Insee Sirene champ ICS France entière au 1/1/05)

Les PME et TPE de l'Industrie, du Commerce et des Services (ICS) étaient au nombre de 2,613 millions.

1.1 Les PME

Au nombre de 81.398, elles se répartissent ainsi :

58.740 de 20 à 489 salariés	15.054 de 50 à 99 salariés
7.124 de 100 à 199 salariés	1.480 de 200 à 249 salariés

1.2 Les TPE

Au nombre de 2,532 millions, elles se répartissent ainsi :

1,530 million d'entreprises non-employeurs (0 salarié)		
490.000 de 1 et 2 salariés	272.000 de 3 à 5,	146.000 de 6 à 9

Le nombre des moins de 10 salariés s'établit donc à 2, 438 millions

Le segment des 10 à 19, parfois rattaché aux PME, comprend 93.000 entreprises